

Décision

Générale

colonial

Décision n° 91 26 janvier 1951

n° 91 26

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 2 du 01/03/1951

Date de publication
26 janvier 1951

Date du numéro
1 mars 1951

TEXTE INTÉGRAL

1° Un passage de retour pour la Métropole est accordé à Mme Boisseau (Charlotte), comptable contractuelle. Une réquisition maritime Djibouti-Marseille et une réquisition voie ferrée Marseille-Toulon (Var) seront délivrées à Mme Boisseau qui appartient au groupe IV. 2° Mme Boisseau, dont le contrat arrivé à expiration le 1er février 1951 n'est pas renouvelé, percevra une indemnité égale à un mois et demi de rémunération.